

Cette lettre peut sembler un peu technique. Pourtant, elle parle d'un sujet d'actualité. Chaque année, des enfants, dans des bidonvilles d'Île-de-France, sont exposés au plomb dans le sol. Pour éviter leur contamination, il faudrait bien sûr leur assurer un logement décent. Mais en attendant, il faut réduire le risque et pour cela tenter d'assurer l'approvisionnement en eau, donner une information claire, soutenir les familles. Et il faut dépister.

C'est l'objet d'un programme mis en place par l'Agence, depuis désormais 2 ans. L'un des acteurs de ce programme nous en parle.

Au-delà, les contaminations des sols d'anciens sites industriels ou pollués, et les risques pour la santé des enfants, sont des questions que chacun se pose de plus en plus. Les réponses ne sont pas toujours simples.

Cette lettre n'aborde évidemment pas tout le sujet. Elle engage un bout de discussion. Nous en reparlerons, c'est certain.

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● La contamination des sols au plomb ●

► **En Île-de-France, une région au passé industriel fort**, la question de la **contamination des sols est devenue un enjeu environnemental et sanitaire majeur** au cours des dernières années.

La **forte pression foncière, démographique et l'expansion urbaine peuvent amener des populations à être exposées à des terrains pollués**. Cela peut notamment concerner les populations vivant au sein de camps et de bidonvilles.

Il n'est pas rare que cette contamination ne soit découverte que des années plus tard, souvent dans le cadre de nouveaux projets de construction.

Parmi **les polluants fréquemment présents dans ces sols figure le plomb**, un métal que l'on peut également retrouver **dans l'air et dans l'eau**.

L'**exposition au plomb a des effets néfastes sur la santé**, en particulier sur le développement intellectuel et physique des enfants, chez qui elle peut provoquer une maladie connue sous le nom de **saturnisme infantile**.

Nous en parlions déjà il y a un an au sein de cette infolettre : [Le saturnisme, c'est quoi ?](#)

Pour sensibiliser davantage à ces **problèmes d'intoxication au plomb** et à leurs conséquences sur la santé, la **Semaine Internationale pour la Prévention de l'Intoxication au Plomb se tient chaque année du 25 au 31 octobre**.

Cette campagne d'information a pour objectif de renforcer la sensibilisation à l'intoxication au plomb et à ses répercussions.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Saturnisme

► *Qu'est-ce que c'est ?*

Le saturnisme est **une intoxication due au plomb**, impactant la santé, surtout chez les enfants et les femmes enceintes. Le test de plombémie (prise de sang) permet de déterminer le niveau d'intoxication.

► *Les enjeux régionaux ?*

L'Île-de-France est fortement touchée par le saturnisme, principalement chez les enfants. **De 2015 à 2018, la région a enregistré 49% des cas de saturnisme infantile en France.**

La région regroupe de nombreux foyers d'exposition avec la **présence importante d'habitats anciens et dégradés** sur le territoire, **de nombreuses activités, passées ou présentes, agricoles, industrielles, de constructions potentiellement pourvoyeuses de plomb** ou même **dans les pratiques quotidiennes.**

► *Pourquoi les enfants sont-ils particulièrement touchés ?*

Les jeunes enfants absorbent plus de plomb en raison de leur comportement, de leur métabolisme, et de leur développement nerveux et osseux. **Les fœtus en développement sont également vulnérables.**

► *Le plomb dans les sols ?*

Le plomb contenu dans les sols peut être **assimilé par le contact main-bouche car il est présent dans les particules de terre qui peuvent ainsi être ingérées (essentiellement par les jeunes enfants).**

Ces particules de terres peuvent également être présentes dans **les poussières des habitations (rapportées de l'extérieur par les chaussures par exemple).**

Enfin, **les végétaux produits sur place peuvent également contenir du plomb** s'ils ont été cultivés dans un sol lui-même contaminé.

Ils racontent

Solidarités International : « Sensibiliser sur l'exposition au plomb, sur la santé des enfants »

Madeleine Barataud - Responsable projet prévention et lutte contre le saturnisme

« Solidarités Internationales fait partie du projet **« lutte contre le saturnisme en bidonvilles - squats et habitats non conventionnels »** depuis 2022.

L'Île-de-France comprend **la moitié des cas de saturnisme infantile** en France, et un des facteurs de risque est la **pollution des sols**, notamment dans les départements du 95 et du 78, liés à des sites historiques d'épandage.

Dans le projet saturnisme, des sites sont ciblés pour **organiser des opérations de dépistage, de sensibilisation, et de réduction du risque d'intoxication au plomb.**

Certains sites sont identifiés comme **présentant des risques liés à la pollution des sols**, d'autres sont à risque par d'autres types de pollution, ou comprenant des **activités à risque** – par **exemple le ferrailage.**

Lors de la première phase du projet, nous avons réalisé que **la pollution des sols constituait le facteur le plus à risque en terme de contamination, entre l'exposition aux peintures au plomb, le fait de manger dans des vaisselles faites avec de la peinture au plomb, et les activités à risques comme le ferrailage.**

Cela nous amène à la question de savoir qu'est-ce que l'on propose à ces populations qui vivent sur des sites dont la source de pollution est le sol ?

L'accès à l'eau courante et potable représente une première barrière au plomb permettant de limiter l'exposition. Il est possible de mettre en place des éléments barrières, tels que **l'accès à l'eau, le recouvrement de peintures au plomb, le remplacement de vaisselles ou l'installation de graviers en cas de sol pollué**, mais **la plus grande nécessité est de reloger les personnes vivant sur des sites pollués, et leur permettre d'accéder à des logements décents.**

Le droit à l'eau est reconnu en France depuis l'**ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022** relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, qui définit en particulier une autorité compétente pour le **raccordement à l'eau des populations précaires.**

Lorsque SI intervient sur un site, nous réalisons un **diagnostic pour une demande de raccordement aux mairies locales**, et toute notre intervention **dépend alors grandement de l'autorité compétente en matière d'accès à l'eau.**

Il arrive que l'on attende parfois un an voire un an et demi la réponse pour un raccordement, ou que l'on ne l'obtienne jamais. Parfois, l'intervention est au contraire très rapide.



Pour faire de la prévention et **assurer le suivi des personnes dépistées**, nous avons besoin que **les personnes restent sur place au moins un certain temps**, or **les expulsions sont fréquentes sur les sites d'habitats précaire en Île de France**.

Il est donc important que **le site soit relativement stable**, pour pouvoir assurer un suivi et **ne pas que la prévention du saturnisme ne finisse pas être associée pour les bénéficiaires à un risque d'expulsion**.

Par exemple, dans le Val-D'Oise, l'ARS et les associations avaient organisé un dépistage, mais ce site a été expulsé ensuite et les associations ont perdu le contact avec les personnes.

Il y a aussi le **risque réel des arrêtés de périls**, qui entraînent des expulsions très rapides et avec très peu de possibilités de recours.

De manière générale, **le saturnisme, n'est pas forcément la priorité des personnes vivant en bidonvilles**. Car c'est une maladie qui se caractérise par des retards de croissance, des troubles de l'attention, **des effets de long-terme qui ne sont pas forcément mis en rapport avec l'exposition au plomb**.

Cela serait intéressant d'inclure le saturnisme dans **une analyse plus globale de santé** liée à la vie sur les bidonvilles, avec **un volet sur le plomb**.

L'un des obstacles est aussi **la peur de la stigmatisation**, pour des personnes **qui subissent déjà énormément de discriminations**.

Un de nos angles d'approche est **la santé des enfants** via notamment **la relation mère-enfant**, et se concentrer sur des solutions de **réduction des risques** quand il y en a, d'où l'importance de l'accès à l'eau. »

ZOOM SUR

« La phytoremédiation : les plantes au secours des sols contaminés »

Anne Barbillon ingénieure agronome, docteure en sciences de l'environnement - AgroParis Tech

► « En France, **il n'existe pas de valeur seuil réglementaire définissant la qualité des sols** (sauf cas particuliers comme pour les sols recevant des boues issues du traitement des eaux usées). Lorsque nous examinons la pollution des sols urbains, les polluants les plus fréquemment étudiés sont **les éléments-traces-métalliques et certains polluants organiques**.



En Île-de-France et pour un usage d'agriculture urbaine, **le plomb est fréquemment le métal qui tire le plus le risque**.

Il est important de noter que même dans les sols naturels, des métaux peuvent être présents, mais c'est en général lorsque leur concentration dépasse les teneurs habituellement rencontrées dans les sols naturels (*hors cas d'anomalie géochimique*) qu'ils peuvent devenir problématiques. Ainsi, qualifier **un sol de "pollué" signifie qu'il présente un risque pour la santé humaine et/ou de l'environnement**. Cette pollution est le résultat, entre autres, d'activités industrielles ou de services, actuelles ou passées, des véhicules qui utilisaient dans le passé l'essence au plomb ou encore d'anciennes pratiques agricoles telles que l'épandage de gadoues urbaines.

Aujourd'hui, la question cruciale est la suivante : comment évaluer les risques liés à la potentielle pollution des sols urbains pour les gérer au mieux en fonction des usages ?

Dans certains cas, **il est nécessaire de dépolluer les sols**. Différentes techniques sont alors disponibles à cette fin :

- **Les techniques « lourdes »** : elles consistent à traiter la terre polluée via des **traitements physico-chimiques visant à éliminer la pollution** ou bien à **excaver et remplacer la terre polluée**.
- **Les techniques « douces »**, comme par exemple la **phytoremédiation** : cette dernière exploite le métabolisme des plantes pour stabiliser, extraire, accumuler, transformer, et/ou dégrader les polluants présents dans les sols contaminés. Cette approche nécessite des recherches scientifiques approfondies pour **identifier les plantes capables de traiter les polluants adéquats**. Le plomb, étant peu mobile, est difficile à absorber par les plantes, ce qui signifie que le processus de dépollution peut prendre plusieurs dizaines voire centaines d'années en fonction des contextes.

La **prise en compte des impacts sur la santé de la pollution des sols est relativement récente**, mais une prise de conscience progressive est en cours. Il est **essentiel d'intégrer la qualité des sols dans tous les projets futurs pour garantir un environnement sain**. »

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ [La lutte contre le saturnisme en Île-de-France | Agence régionale de santé Ile-de-France \(sante.fr\)](#)
- ▶ [Saturnisme infantile - Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)
- ▶ [Focus #9 - Le saturnisme infantile : un problème majeur en Ile-de-France | PromoSanté IdF \(promosante-idf.fr\)](#)

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)